

Le Sommaire de cette édition en bref :

- Page 1 : En Bref... - Inauguration de la salle du Layon >
- Page 2 et 3 : Budget 2011 de la Communauté de Communes >
- Page 3 : CR des Conseils Communautaires de mars et avril >
- Page 4 : Redevance des Ordures Ménagères 2011 -
Visio-guides GPS - Quelques dates à retenir

Edito

Michel PIRON,
Président de la
Communauté de
Communes des
Coteaux du Layon



Un budget sérieux

Chacune et chacun le sait bien : nos finances publiques, qu'elles soient locales ou nationales, sont et seront de plus en plus contraintes.

Dans un tel contexte, si les concours de l'Etat sont « gelés », le coût des services, qui continue de progresser, doit autant que possible être maîtrisé.

Ce choix, qui s'impose désormais à tous, nous l'avons fait, pour notre part, depuis longtemps.

Ainsi, après avoir inscrit un montant d'investissements de 4 millions d'euros en 2010, nous avons prévu 5,7 millions en 2011. Si de tels montants ont pu être financés, c'est, d'une part, parce qu'ils ont été prévus et provisionnés pour partie depuis longtemps, d'autre part, parce que notre endettement très faible le permettait.

Avec une hausse des taux d'imposition de 1,8%, malgré des compétences accrues, l'effort demandé à nos concitoyens restera donc raisonnable, notamment au regard des nouveaux équipements mis à disposition et des services rendus aux 14600 habitants de notre Communauté.

Pour le dire autrement, nous avons là un budget sérieux.

En Bref...

Le vote du Budget est un moment important de la vie de la Communauté de Communes. Il permet de mettre en lumière les orientations retenues par les élus, ces orientations qui préparent l'avenir de notre territoire et couvrent directement et indirectement tous les champs de notre vie quotidienne.

Voici en quelques mots et chiffres une brève présentation du budget 2011.

Lire la suite en pages 2 et 3



Inauguration de la Salle du Layon

Le sujet qui était sur toutes les lèvres depuis 2006 est désormais réalité : la Salle du Layon a officiellement ouvert ses portes à l'occasion de l'inauguration du 21 mai 2011. Les invités ont été accueillis en musique par l'Echo Musical de Faye d'Anjou, qui par sa présence a donné une note festive à cet événement.

Michel PIRON, Président de la Communauté de Communes des Coteaux du Layon, entouré de Maurice BODINEAU, Vice-Président de la Communauté de Communes, et de Gérard THAREAU, Conseiller Communautaire élu à la commission sports, a coupé le traditionnel ruban tricolore, symbolisant l'ouverture de la salle du Layon.

Les invités ont ensuite été conviés à s'installer dans les tribunes de la salle dont ils ont pu apprécier l'équipement. Les discours prononcés par leurs trois hôtes, et par Christophe et Guy MURAIL, architectes de MURAIL ARCHITECTURES, ont mis l'accent sur les hautes qualités environnementales de ce bâtiment.

Une visite guidée de la salle par Guy MURAIL a par la suite permis aux participants de découvrir ce bel ensemble, avant de conclure par un vin d'honneur en musique.

L'après-midi a quant à lui été rythmé par des championnats sportifs de basket-ball et football, laissant libre accès aux visiteurs.

En soirée, l'équipe Handisports Section Basket-ball nous a fait l'honneur d'une démonstration de sa discipline, invitant dans son jeu des sportifs valides pour un match amical, témoignant par ailleurs de la capacité de la salle à accueillir un public varié : sportifs ou spectateurs, personnes valides ou à mobilité réduite.

Une rencontre qui a clôturé cette journée sous le signe du partage, de la convivialité et de l'ouverture.



Budget 2011 de la Communauté de Communes

un budget voté à l'unanimité

Le Conseil Communautaire s'est réuni le 14 avril 2011 à Beaulieu sur Layon, sous la présidence de Michel Piron, afin de voter le budget de la Communauté de Communes.

Le budget principal ainsi que les deux budgets annexes des ateliers relais et de l'aménagement de la 2^{ème} tranche de la ZI du Léard ont été adoptés à l'unanimité.

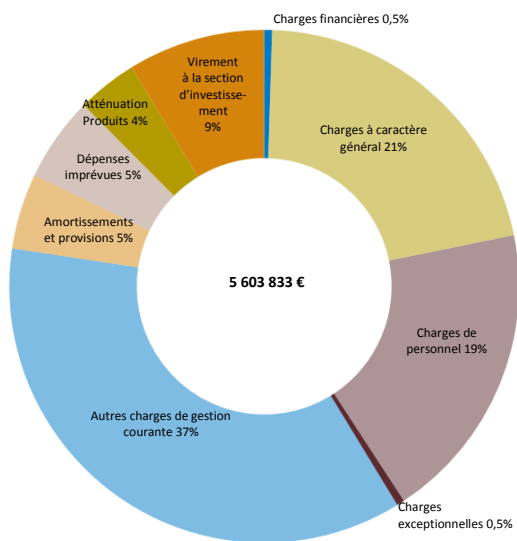
L'année 2011 en chiffres :

Budget principal	Section de fonctionnement	5 603 833 €	(dont 57 579 € pour le budget de la voirie 3 communes)
	Section d'investissement	5 728 284 €	(dont 91 263 € pour le budget de la voirie 3 communes)
Budget annexe des ateliers relais de la ZI du Léard	Section de fonctionnement	27 844 €	
	Section d'investissement	991 933 €	
Budget annexe de l'aménagement de la ZI du Léard II	Section de fonctionnement	1 285 817 €	
	Section d'investissement	1 093 087 €	
Subventions 2011		365 546 €	

Budget Principal - Section de fonctionnement :

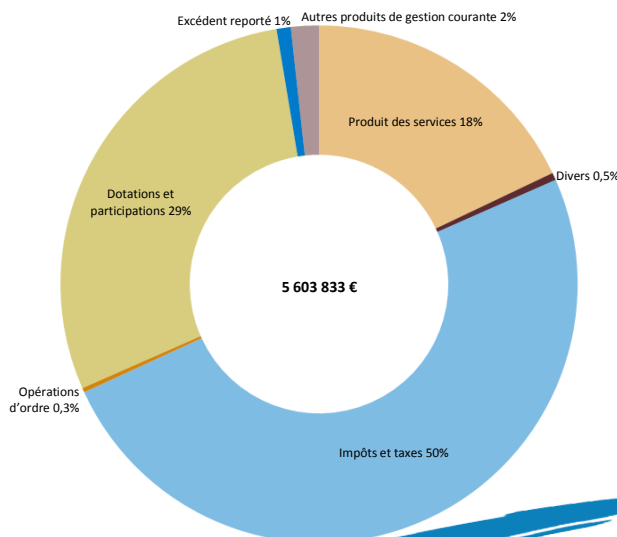
Les charges en quelques chiffres :

Charges à caractère général :	1 193 831 €
- dont voirie (fournitures et entretien)	596 525 €
Charges de personnel :	1 062 579 €
- dont remboursement des charges de personnel de voirie	768 306 €
Atténuations de produits :	213 538 €
Autres charges de gestion courante :	2 023 446 €
- dont redevance pour la piscine	121 193 €
- dont cotisation au Service d'incendie	222 140 €
- dont contribution au SMITOM	956 401 €
- dont contribution au SIPALLA	97 038 €
- dont contribution au SMLB	69 030 €
- dont subventions aux associations et centre social	365 546 €
Charges financières (intérêts des emprunts) :	28 008 €
Charges exceptionnelles :	27 389 €
- dont subventions aux personnes de droit privé	24 225 €
Dotations aux amortissements et provisions :	267 283 €
Dépenses imprévues :	300 000 €
Virement à la section d'investissement :	487 759 €



Les recettes en quelques chiffres :

Produits des services	1 005 060 €
- dont redevance d'enlèvement des ordures ménagères	964 955 €
Impôts et taxes	2 787 073 €
Dotations et participations	1 622 826 €
- dont Dotation Globale de Fonctionnement	852 965 €
- dont dotation de compensation des EPCI	89 210 €
Autres produits de gestion courante	97 868 €
Divers (produits exceptionnels et atténuations)	25 835 €
Opérations d'ordre	15 509 €
Résultat antérieur reporté	49 662 €



Budget 2011 de la Communauté de Communes

Budget Principal - Investissement 2011 : 5 728 284 €

Quelques projets :

- Aménagements paysagers	32 013 €	- Musée de la Vigne et du Vin (dont travaux de restructuration éventuels)	935 967 €
- Salle de sports intercommunale à Thouarcé	22 554 €	- Salle du Layon (solde)	249 180 €
- Tourisme	19 795 €	- Fonds de concours	150 000 €
- Petit Patrimoine	54 000 €	- Petite enfance	541 453 €

La Fiscalité - Taux votés et produits attendus en 2011 :

Taux votés en 2011 (augmentation de 1,8%) :

- Taxe d'habitation	10,92%
- Taxe foncière (bâti)	9,14%
- Taxe foncière (non bâti)	20,39%
- Cotisation foncière des entreprises	9,87%

Produits attendus en 2011 :

- Taxe d'habitation	1 158 175 €
- Taxe foncière (bâti)	785 309 €
- Taxe foncière (non bâti)	264 662 €
- Cotisation foncière des entreprises	232 636 €

Attribution des Subventions 2011 :

Les Amis du Château de Martigné-Briand (solde de subvention) : 17 469 €

Ecole de Musique de Brissac-Quincé : 520 €

INITIALE : 4 352 €

Festival de Rablay-sur-Layon : 3 573 €

Le Village d'Artistes de Rablay-sur-Layon : 30 906 €

INITIATIVES EMPLOIS : 7 349 €

EMIL : 71 000 €

Musée de la Vigne et du Vin à Saint-Lambert-du-Lattay : 9 447 €

Halte Garderie Piccolo de Saint-Lambert-du-Lattay : 36 294 €

Centre Social et Culturel des Coteaux du Layon

Subvention de fonctionnement : 42 318 €

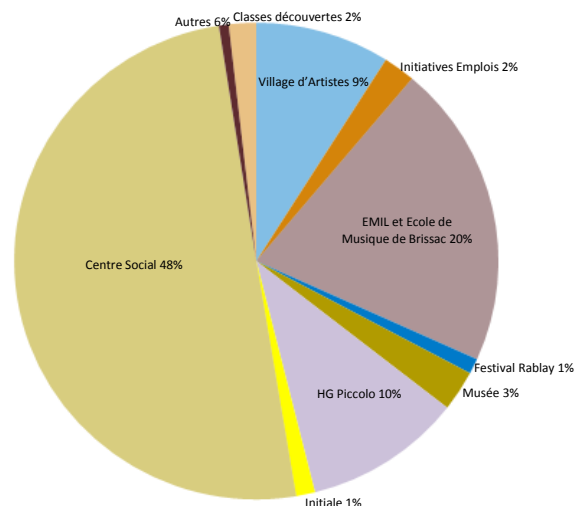
Contrat enfance / jeunesse : 110 178 €

Halte Garderie l'Orangerie : 20 065 €

ADIL : 1 242 €

Comité d'expansion de Maine et Loire : 1 000 €

Classes découvertes des collèges les Fontaines et Saint Paul à Thouarcé : Participation de 10,56 €/élève de la Communauté de Communes pour l'année scolaire 2010/2011 reconduite pour l'année scolaire 2011/2012.



Les Compte-Rendus de Conseil Communautaire :

Conseil Communautaire de mars :

Le Conseil Communautaire de mars s'est déroulé à Faye d'Anjou, le jeudi 24 mars dernier.

Habitat : Approbation des objectifs qualitatifs ou quantitatifs pour la prochaine Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) avec un financement d'une durée de 3 ans, dont 64 800 € pour la Communauté de Communes, 451 400 € pour l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) et 25 000 € pour le Conseil Général. Les actions financées portent sur la requalification thermique des logements, le maintien à domicile des personnes âgées et la remise sur le marché de logements vacants.

Subventions aux associations : les subventions aux associations pour l'année 2011 sont maintenues au montant de 2010 sauf pour les associations qui gèrent les haltes-garderies. Les subventions pour l'année 2011 s'élevaient à 294 546 €.

Développement économique : la Commune de Martigné-Briand a déposé une demande pour la création d'une zone d'activités intercommunale à proximité de la future voie de contournement.

Pour la Zone du Léard, le Conseil Communautaire a donné son accord de principe et a attribué la maîtrise d'ouvrage pour un atelier relais d'une surface de 175 m² à Monsieur GRIMAUD pour un montant de 13 728 € HT.

Conseil Communautaire d'avril :

Le Conseil Communautaire s'est déroulé à Beaulieu sur Layon, le jeudi 14 avril dernier.

Approbation du compte administratif du budget principal.

Vote du budget.

Vote des taux d'imposition : l'augmentation des taux a été fixée à 1.8%. Les taux votés cette année tiennent compte de la réforme de la fiscalité.

Approbation du compte administratif, affectation du résultat et vote du budget annexe des ateliers relais de la Zone du Léard.

Approbation du compte administratif, affectation du résultat et vote du budget annexe de l'aménagement de la Zone du Léard II.

Tarifs de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères 2011 : les tarifs ont été votés avec une augmentation de 5%. Le tarif pour un foyer de 1-2 pers. est de 127 € et de 193 € pour un foyer de 3 pers. et +.

Développement économique : le Conseil Communautaire a validé la proposition d'assistance à maîtrise d'ouvrage de l'Agence GREGOIRE pour un montant de 800 € HT.

Salle du Layon : Acquisition de matériel de sonorisation auprès d'ELACOM pour un montant de 13 882.97 € HT

Voirie : Achat de matériel pour le groupement des communes de Thouarcé, Faveraye-Mâchelles et Faye-d'Anjou pour un montant de 89 600 € HT (tracteur, épareuse, remorque)



La vie de la Communauté de Communes

Zoom sur quelques dossiers :

Redevance des Ordures Ménagères 2011 : Mise en place du télépaiement par internet

Les factures d'Ordures Ménagères ont été adressées au début du mois de juin à tous les habitants et professionnels du territoire.

L'échéance de paiement des factures est arrêtée à la date du 28 juin 2011. Afin de faciliter les démarches des usagers, la Communauté de Communes a mis en place un tout nouveau système de paiement, rapide, simple et sécurisé : le paiement par carte bancaire, via le site internet de la Communauté de Communes : www.cc-coteauxdulayon.com

Il suffit de se connecter sur le site, d'accéder au formulaire de saisie depuis la page d'accueil (en cliquant sur l'onglet « Payer en ligne vos Ordures Ménagères »), et la transaction se réalise en quelques clics seulement. Un ticket de paiement confirmant le succès du règlement est ensuite envoyé sur le courriel communiqué sur le formulaire de saisie.



Michel PIRON règle sa facture d'Ordures Ménagères 2011 via internet...

Contact

Corinne GIRAUD
Communauté de Communes des Coteaux du Layon
2 rue Jacques du Bellay - 49380 Thouarcé
Tél. 02 41 54 01 08 - Courriel : cc.coteauxlayon@wanadoo.fr

Visio-guides GPS : Randonner autrement...



A partir du printemps, un nouveau type de randonnée sera proposé dans les Coteaux du Layon. Petits et grands pourront à leur rythme et selon leurs envies se laisser guider, conter et raconter les traditions, les paysages viticoles des Coteaux, les milieux naturels, la biodiversité, l'architecture rurale grâce à un visio-guide.

Pour cela rien de plus simple : il faut se rendre dans un des lieux de diffusion où sera remis un visio-guide GPS, ainsi que quelques conseils d'utilisation, pour ensuite découvrir en toute liberté le circuit choisi.

Deux parcours sont actuellement en place : la Boucle-Randonnée du Coteau de Pierre Bise à Beaulieu-sur-Layon (4,6 km, soit environ 2h00) et la Boucle-Village d'Aubigné-sur-Layon (1 km. Durée : 1h à 1h30).

Ces circuits sont à découvrir soit en empruntant les visio-guides dans les points de diffusion, soit en téléchargement sur un smartphone grâce au lien suivant : www.univers-gpto.com/gpto-telechargements.html

Contact

Florence PETIT
Communauté de Communes des Coteaux du Layon
2 rue Jacques du Bellay - 49380 Thouarcé
Tél. 02 41 54 01 08 - Courriel : cclayontourisme@orange.fr

Trois nouvelles boucles sont prévues prochainement, deux boucles-randonnées à Faye d'Anjou et Thouarcé, et une boucle-village à Faveraye-Mâchelles. Les visio-guides sont mis à disposition gratuitement moyennant le dépôt d'une caution.

Quelques dates à retenir :

- Juin :** Exposition de masques africains à la Bibliothèque intercommunale à Thouarcé
- Dim. 26 juin :** «Chasse au Trésor dans les Vignes» à Thouarcé. Infos : www.rendez-vousdanslevignoble.com
- Ven. 1^{er} juillet :** Ouverture de la piscine de Martigné-Briand
- De juillet à sept. :** «Les femmes et le polar», sélection de romans disponibles au prêt à la Bibliothèque Intercommunale à Thouarcé.
- Sam. 9 juillet :** Concours des Jardins et Maisons Fleuris, passage du jury intercommunal. Infos : www.cc-coteauxdulayon.com
- Dim. 17 juillet :** Brocante à Thouarcé
- Les 6 et 7 août :** 27^{ème} foire à l'Omelette et aux Vins de France à Beaulieu-sur-Layon
- Les 6 et 7 août :** Fête des régions françaises à Chavagnes-les-Eaux. Thème : Fête Vendéenne.
- Sam. 27 août :** Festival Blues en Chenin à Saint-Lambert-du-Lattay
- Les 27 et 28 août :** Marché des Potiers à Rablay-sur-Layon organisé par le Village d'Artistes. Infos : www.rablaysurlayon.com
- Les 27 et 28 août :** Foire aux Moules à Martigné-Briand
- Dim. 28 août :** Fête du Patrimoine, du Vin, de l'Art, de la Musique et de la Gastronomie à Aubigné-sur-Layon



Communauté de Communes des Coteaux du Layon
2 bis rue Jacques Du Bellay - BP 15 - 49380 THOUARCE
Tél. 02.41.54.01.08 - Fax : 02.41.54.89.17
Courriel : cc.coteauxlayon@wanadoo.fr / Site web : cc-coteauxdulayon.com

Directeur de publication : Michel PIRON - **Directeur de rédaction :** René CLEMOT, en collaboration avec la commission information - **Conception graphique :** Communauté de Communes / Corinne GIRAUD - **Impression :** Layon Impression - Imprimé sur papier recyclé en 6000 ex. - Dépôt légal en cours.

Pour recevoir la Lettre d'information par mail, faites une demande à Corinne GIRAUD à l'adresse : cc.coteauxlayon@wanadoo.fr ou RDV sur www.cc-coteauxdulayon.com